ANDIGNÉ Paul Joseph Mand Le 20.5. 1840 dimissione for Je 25. XI. 40 diminone par Mineurs a Parsi

e 18.5.41 diminione four soldine à l'arro

Le 1. XII. 1841 diminione four

diaconal à lairis

Le 7. X. 1842 diminione four

Inetrise à lairis: meis 77. 12. 7842

Vicaine Maurin STRene 6 feure 1845

Sitable à lairis en il a faire 2 ann

Control de la lairis en il a faire 2 ann Rentré à angers sui il d'occupie de bonnes venures (sic) voir un dos Elignane honorane 4 Juni 1850 Décèdé le 13 août 1853, aumenner des Dœurs de l'Espérance (derisso) Vici de Beaufort le 24 Juni 1843 * Barnes oeures dont l'abbe d'andigné s'occupe à angers à parter de 1850 : - œuvre des militaires. - école d'adultis sur la paroisse de la cathédrale. - if finança les débuts de Notre Dans des Champs.

D'ANDIGNE Coul Joseph installe Gonoraine 76 juin 7850. Lettre eniscopale du 4 [2027. delibérations] (2017) retie 77 decembe 7842 umur 5' Riene 7845 sejour à Rais 7 848. 1850 500 de P Brévance . S'orcupe de Con nes (militaires - récole d'adultes), finance les débuts de Notre Danne des décédé 73 aout 7853

QUELQUES MOTS SUR LA MORT

DE M. L'ABBÉ

PAUL-JOSEPH D'ANDIGNÉ,

Chanoine honoraire.

Angers, 18 août 1853.

Dimanche 14 août, à onze heures du matin, les cloches de la cathédrale sonnant d'abord à toutes volées, puis après tintant des glas funèbres, attiraient les fidèles à l'église, où le clergé réuni psalmodiait les prières du repos de l'âme. Cet empres, sement se justifiait par la nouvelle répandue la veille au soir de la mort du respectable abbé d'Andigné.

Le Journal de Maine et Loire, dans son numéro du 46 août, annonçait en ces termes cette triste nouvelle:

«M. l'abbé Paul d'Andigné, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers, a succombé samedi dernier, à deux heures du soir, aux souffrances d'une longue et cruelle maladie. M. l'abbé d'Andigné n'était âgé que de 42 ans. Issu d'une ancienne et honorable famille, il avait abandonné tous les avantages d'une brillante position dans le monde pour se vouer au service de la religion et à la pratique des bonnes œuvres. Aussi on retrouve son nom en tête de toutes les institutions utiles et bienfaisantes qui existent dans notre ville. Ces institutions, qu'il a si puis-

samment encouragées et soutenues, ne périront pas, grâce au zèle et au dévouement de tous les cœurs généreux qui se confondaient avec le sien; mais combien sa perte sera cruellement ressentie par tous les malheureux qu'il secourait avec une discrète charité qui n'avait d'égale que sa modestie!

» Le corps du défunt, revêtu de ses insignes sacerdotaux, a été exposé pendant deux jours sur son lit mortuaire, et, dudant tout ce temps, l'appartement a été rempli par de pieux

visiteurs. »

La Société générale de secours mutuels, dont M. d'Andigné était vice-président, tenait sa séance mensuelle le dimanche 44, dans la salle synodale de l'Evêché. L'assemblée était nombreuse et présentait un aspect à la fois triste et solennel.

Dès l'ouverture de la séance, Mgr Angebault, qui la présidait, s'est levé, et a payé un juste tribut de regrets à la mémoire de M. l'abbé d'Andigné, si prématurément et si cruellement enlevé à la tendresse de ses parents, à l'affection de ses amis et à la reconnaissance des matheureux. Après quelques mots d'éloges pour la noble et ancienne famille du défunt, le vénérable prélat a raconté plusieurs traits de la vie du digne prêtre. Il a rappelé entr'autres son pèlerinage à Jérusalem, les poignantes et saintes émotions qu'il avait éprouvées (et qu'il savait si bien exprimer) à la vue du sentier, bien conservé encore malgré l'outrage des siècles, qu'avait parcouru le Sauveur du monde, quand courbé sous le faix de sa croix, il gravissait péniblement la pente du Golgotha, où il allait accomplir son sublime sacrifice.

Mgr a rappelé ensuite sa douce piété, lui faisant abandonner une brillante position dans le monde pour se consacrer à Dieu; son zèle pour toutes les bonnes œuvres : éducation de l'enfance, instruction des ouvriers et des militaires, patronage des apprentis sous l'invocation de Notre-Dame-des-Champs, enfin Société générale de secours mutuels, dont le premier il eut l'idée à Angers, et dont il fut l'un des plus actifs et plus zélés fondateurs.

Les paroles du prélat, prononcées d'une voix qui trahissait une profonde émotion, ont été accueillies, non par les applaudissements, mais par les larmes sympathiques de l'auditoire. M. le curé de Saint-Serge a pris ensuite la parole; il a, lui aussi, payé son tribut d'éloges et de regrets à la mémoire de M. l'abbé d'Andigné.

Après le discours prononcé par M. le curé de Saint-Serge, M. de Boissard, vice-président, chargé de présenter le rapport annuel sur la situation de la Société, s'est levé, et a donné lecture de son remarquable travail, dans lequel le nom de M. d'Andigné devait, plus d'une fois, trouver naturellement sa place. S'arrêtant alors à la séance dans laquelle son cher collègue s'était fait entendre pour la dernière fois, M. de Boissard, d'une voix brisée par l'émotion et la douleur, a dit:

a Ici, Messieurs et amis, je m'arrête avec un profond sentiment de douleur. Dans la séance dont je vous entretiens, nous avons entendu, hélas! pour la dernière fois, une voix qui nous fut chère, une voix douce et sympathique, que nous n'entendrons plus sur la terre, celle de l'un de nos vice-présidents, collègue chéri et vénéré, celle du bon, du pieux, du charitable abbé d'Andigné. Après le juste tribut d'éloges et de regrets que viennent de déposer sur sa tombe, encore ouverte, Mgr l'évêque et M. le curé de Saint-Serge, après de si hauts et si précieux témoignages, je ne puis, je ne dois rien ajouter. C'est une grande perte pour nous, Messieur's et amis, pour nous et pour toutes les bonnes œuvres, non seulement d'Angers, mais de tout le département : car il n'est pas une bonne œuvre à laquelle il refusât son argent, son intelligence et son cœur. Bien jeune encore pour nous, il était déjà mûr pour le ciel.... il est allé y recevoir la récompense de ses vertus. A lui donc maintenant les douceurs de la béatitude céleste, à nous qui restons sur cette terre de tristesse et de labeur, les larmes et les regrets ! »

Les obsèques de M. l'abbé d'Andigné ont eu lieu le mardi 16 août, à sept heures du matin. Pendant que Mgr l'évêque, précédé de son chapitre et d'un clergé nombreux, allait faire la levée du corps, la vaste nef de notre vieille basilique s'emplissait d'une assistance qu'elle avait peine à contenir, et dans laquelle on remarquait les principaux fonctionnaires de la cité, des membres de la Cour, des tribunaux et des diverses administrations; M. le général commandant le département,

M. le lieutenant-colonel et des officiers du 2º léger; et, confondus au milieu des invités, des malheureux dont les sanglots mêlés aux prières, attestaient qu'ils venaient acquitter la dette du cœur, et implorer la protection, auprès de Dieu, de celui

qui avait été leur bienfaiteur sur la terre.

A sept heures et quart, le cortége arrivait à l'église, suivi par la famille du défunt, à la suite de laquelle marchaient, en grande tenue, des sous-officiers et soldats du 2º léger; l'air triste de ces braves militaires révélait combien était grande à leurs yeux la perte qu'ils venaient de faire: l'abbé d'Andigné, en effet, qui se chargeait de les instruire et moraliser, était moins pour eux un maître qu'un ami. Les sœurs garde-malades, dont M. d'Andigné était l'aumônier, terminaient le convoi;

La messe des morts, chantée solennellement, a été célébrée par M. l'abbé Joubert, vicaire général, et l'absoute donnée par

Mgr l'Évêque revêtu de ses ornements pontificaux.

A huit heures et demie, le cortége funèbre quittait la cathédrale, et s'acheminait à travers la ville vers la route de Nantes, au milieu de la foule accourue de toutes parts et pieusement recueillie sur son passage.

Le corps de M. l'abbé d'Andigné a été transporté au château de ses parents, à Champtocé, et inhumé dans un caveau de

famille.

Sommier.

Nécrologie. — M. l'abbé Paul d'Andigné.

Il y a peut-être témérité de ma part à vouloir raconter la vie de l'homme de bien dont notre cité pleure la perte. Ne connaissant M. l'abbé d'Andigné que depuis deux ans à peine, il me serait assez difficile de dire tous les détails d'une vie bien courte, il est vrai, mais si noblement remplie. Aussi n'ai-je point la prétention d'écrire une biographie. Seulement je crois accomplir un pieux devoir en venant déposer l'hommage de ma reconnaissance sur la tombe du prêtre vénéré qui voulut bien m'honorer de sa bienveillante amitié, et qui, pour l'ai-der, dans la mesure de mes forces, à la réalisation de son

œuvre moralisatrice des soldats, me témoigna, malgré mon extrême jeunesse, une confiance qui d'ordinaire ne s'accorde qu'à l'âge mûr.

Issu d'une noble et très ancienne famille de l'Anjou, M. Paul d'Andigné se fit remarquer, dès son enfance, par une tendre piété et les sentiments d'une charité précoce, qui laissaient dès lors prévoir ce qu'il serait un jour, c'est à dire l'homme de Dieu, le consolateur et la Providence des pauvres.

Ces heureuses prévisions se réalisèrent en effet, car dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il commença sa vie apostolique comme vicaire dans la paroisse de Beaufort, qu'il édifia par sa vertu et sa bienfaisance. Quelques mois plus tard, il fut appelé, comme vicaire encore, à Saint-Pierre de Saumur. Mais sa faible santé ne lui permettant pas de supporter les fatigues incessantes de son ministère, le chef du diocèse crut devoir rappeler près de lui le jeune ecclésiastique dont les forces trahissaient le courage et le bon cœur.

De retour à Angers, M. l'abbé d'Andigné ne tarda pas à recevoir le titre de chanoine honoraire. Mais il fallait à ce cœur généreux une bienfaisante activité, et son plus grand bonheur était de pénétrer dans l'asile de la misère et de la souffrance, et d'y porter, avec les consolations chrétiennes qui relèvent de l'abattement, l'aumône intelligente, qui bien souvent rend la santé au malade et sauve le découragement du désespoir.

On me permettra toutesois de ne pas soulever le voile sous lequel il aimait tant à dérober des traits de biensaisance si chers à son noble cœur. Sa vie sut modeste autant que sa charité sut discrète, et sa mémoire vénérée sera bénie par tous les pauvres qu'il a secourus.

M. l'abbé d'Andigné, on l'a dit, n'était étranger à aucune des bonnes œuvres créées non seulement à Angers, mais dans le département; et « il n'en était pas une à laquelle il refusât son intelligence, son argent et son cœur.» Je me bornerai à en citer quelques exemples.

Dévoué aux ouvriers exposés quelquesois à perdre dans l'activité des travaux une partie de l'instruction reçue pendant leur ensance dans les écoles primaires, il avait créé et entretenait de ses propres deniers, dans le local de l'École des Frères de la Cité, une classe d'adultes, où chaque soir, pendant deux heures, ils allaient conserver ou compléter leur éducation. Il aimait à venir au milieu d'eux, et après les leçons des maîtres, il était heureux d'adresser, souvent par d'ingénieuses allégories, de salutaires conseils à ses chers élèves.

Si les ouvriers avaient toutes ses sympathies, les apprentis n'avaient pas une moindre place daus son cœur. Aussi, quand un autre ecclésiastique de notre ville, M. l'abbé Le Boucher, eut la pensée de créer l'œuvre, si bien appréciée aujourd'hui, de Notre-Dame des Champs, M. d'Andigné y contribua largement de sa bourse. Le dimanche, ses fonctions ne lui permettaient de disposor que de très rares instants, mais il en profitait pour aller visiter la petite colonie qui suspendait instantanément ses exercices de récréation pour jouir de ses intéressants entretiens et de ses charmantes causeries.

Il est encore une œuvre, bien importante, dont M. l'abbé d'Andigné a été l'un des plus zélés fondateurs, et dont on lui doit la première idée à Angers : je veux parler de la société générale de secours mutuels. De retour de Paris, où il avait étudié l'organisation, les statuts de celles existantes déjà dans la capitale, il s'entoura de quelques hommes honorables auxquels il confia sa pensée. Cette pensée, on le comprend, fut promptement goûtée dans une cité qui, comme la nôtre, accueille avec bonheur toutes les idées généreuses. Rendez-vous fut pris, et c'est dans le salon de MM. Cosnier et Lachèse que furent jetées les premières bases de l'association, dont tout le monde est à même aujourd'hui de constater les heureux fruits.

Mes excellents patrons, je l'espère, me pardonneront cette indiscrétion; si je l'ai commise c'est pour rendre hommage à la vérité, car M. d'Andigné, bon juge quand il s'agissait de trouver des cœurs sympathiques, avait lui-même désigné et sollicité en quelque sorte ce premier lieu de rendez-vous, pour mener à bonne fin l'œuvre bienfaisante dont il poursuivait avec amour la prompte réalisation.

M. l'abbé d'Andigné était vice-président de la société générale de secours mutuels, quand la mort est venue le frapper. Sa mémoire a reçu dimanche, dans l'enceinte des réunions de cette Sociélé, de trop éclatants témoignages, pour que j'aie la témérité d'y rien ajouter ici.

Il me reste encore à citer une institution, que j'appellerai

peut-être l'œuvre de prédilection du bon prêtre, je veux parler de l'école des soldats, établie dans le local des Frères de la Cité. Beaucoup de militaires, on le sait, quand ils arrivent sous les drapeaux, viennent de campagnes éloignées, où la plupart, occupés quasi dès leur enfance aux travaux des champs, n'ont pas reçu les premiers éléments de l'éducation. C'est surtout dans ces cœurs novices qu'il s'agit de faire pénétrer l'instruction et les préceptes de morale qui peuvent les préserver des dangers de plus d'un genre, auxquels les expose quelquefois leur inexpérience dans le séjour des garnisons. Les soldats qui ont un commencement d'instruction viennent la compléter, et des sous-officiers instruits s'empressent de seconder les maîtres dans leur tâche de dévoûment. Cette institution, je me hâte de le dire, a toujours reçu de tous les chefs de corps en garnison à Angers la plus cordiale adhésion.

Doux et affable, M. l'abbé d'Andigné savait par sa bonté se concilier les esprits. Ne se fût-on entretenu qu'une seule fois avec lui, on sentait qu'on l'aimait. Quand il visitait son école de soldats, il mettait son bonheur à aller de l'un à l'autre. leur serrant la main, parlant à celui-ci de son pays, recevant de celui-là la confidence de ses chagrins, et s'efforçant de le consoler par de bonnes et affectueuses paroles. Aussi quand sonnait l'heure de la séparation, quand l'ordre de départ était arrivé, c'était avec tristesse qu'ils se séparaient de l'homme de bien qu'ils chérissaient à l'égal d'un père. Mais s'il est vrai de dire que le cœur du soldat est le symbole de la discipline et de l'honneur, il n'est pas moins yrai de dire aussi qu'il est celui de la reconnaissance. A l'appui de mon assertion, je ne crois pouvoir mieux faire que de citer l'extrait suivant d'une lettre, écrite de Napoléon Vendée, à la date du 1er août, en réponse à la nouvelle, que j'avais adressée à un sergent, de la maladie de M. d'Andigné :

[«] Pourquoi donc ne pouvons-nous tous courir à Angers pour » y voir notre bon père, notre bienfaiteur à tous, M. l'abbé » d'Andigné? Oh! combien nous souffrons de ses souffrances; » nous ne nous rencontrons pas une seule fois sans parler de

[»] lui, et toujours nos yeux pleins de larmes se lèvent aux

[»] cieux pour demander à Dicu sa prompte guérison. Oui, oui,

n nous en avons l'espérance, il ne lardera pas à nous être n rendu, car Dieu exauce toujours les prières que des enfants n lui adressent pour un père. Dès qu'il pourra sans danger rene cevoir des visites, courez, oui, courez bieu vite, lui dire n combien nous avons pris part à ses souffrances.

Hélas! je n'ai pu m'acquitter de cette mission: la maladie prenait chaque jour un caractère plus alarmant, et ni les tendres soins de sa famille, ni le zèle infatigable des médecins et des Dames de l'Espérance (sœurs garde-malades) dont il était l'aumônier, ni les plus ferventes prières ne purent nous conserver une si précieuse existence: le ciel en avait disposé autrement, et le 15 août, à deux heures du soir, M. d'Andigné rendait le dernier soupir. Maintenant la tombe est fermée sur lui. Mais le souvenir de sa charité restera toujours profondément gravé dans le cœur des pauvres qu'il a soulagés, comme l'exemple de ses vertus vivra éternellement dans la ville et le diocèse qu'il a édifiés. C'est bien de lui qu'on peut dire: Transitt benefaciendo. Si sa carrière, en effet, a été trop courte, chacun de ses pas y a été marqué par un bienfait, et Dieu qui sans doute avait besoin d'un ange de plus, l'a rappelé dans son sein.

Bernard-Joseph Sommier, typographe.

(Extrait du Journal de Maine et Loire du 18 août).

Angers, imp. de Cosnier et Lachese.